



SOMMAIRE

| | | | |
|--|---|---|----|
| Discours du maire | 1 | Programme <i>Changez d'Air!</i> | 11 |
| Entretien hivernal des chemins | 5 | Souper-causerie de Noël..... | 13 |
| Patinoire municipale..... | 6 | Concert de Noël | 13 |
| Collecte des bacs de recyclage et d'ordures..... | 6 | Comité culturel | 13 |
| Service d'animation - été 2012 | 7 | AFÉAS..... | 14 |
| Séances régulières du Conseil pour 2013..... | 8 | Club du Bon Temps-FADOQ de Piopolis | 14 |
| Numéros de téléphone d'urgence | 8 | Conseil de pastorale | 14 |
| Le plus beau cadeau de Noël : la prudence!..... | 9 | Nouvelles de la Fabrique | 15 |

DISCOURS DU MAIRE



Citoyens et citoyennes, collègues du conseil municipal et membres du personnel, conformément aux exigences du Code municipal, je vous présente un portrait de la situation financière de la municipalité de Piopolis pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011, vous trouverez également un résumé des principales réalisations de 2012 et quelques-unes des grandes orientations de 2013.

ÉTATS FINANCIERS 2011

| Revenus | | |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------|
| | Réalisations | Budget |
| Taxes | 670 987 \$ | 667 992 \$ |
| Paiements tenant lieu de taxes | 10 188 \$ | 10 188 \$ |
| Autres revenus de sources locales | 205 464 \$ | 186 340 \$ |
| Transferts | 39 907 \$ | 28 695 \$ |
| Total des revenus | 926 546 \$ | 893 215 \$ |

| Charges | | |
|--|---------------------|-------------------|
| | Réalisations | Budget |
| Administration générale | 199 635 \$ | 201 095 \$ |
| Sécurité publique | 104 691 \$ | 103 608 \$ |
| Transport | 246 229 \$ | 213 443 \$ |
| Hygiène du milieu | 102 780 \$ | 101 761 \$ |
| Santé et bien-être | 10 601 \$ | 11 000 \$ |
| Aménagement, urbanisme et développement | 40 305 \$ | 41 638 \$ |
| Loisirs et culture | 123 961 \$ | 105 559 \$ |
| Frais de financement | 58 406 \$ | 39 686 \$ |
| Total des dépenses de fonctionnement | 886 608 \$ | 817 790 \$ |
| Excédent avant conciliation à des fins fiscales | 39 938 \$ | 75 425 \$ |
| Conciliations à des fins fiscales | | |
| | Réalisations | Budget |
| Remboursement de la dette à long terme | (27 400 \$) | (35 925 \$) |
| Activités d'investissement | (84 866 \$) | (54 500 \$) |
| Surplus accumulé non affecté | 7 745 \$ | |
| Réserves financières et fonds réservés | (8 667 \$) | 15 000 \$ |
| Excédent de fonctionnement affecté | 15 000 \$ | |
| Total conciliations à des fins fiscales | (38 061 \$) | 75 425 \$ |
| Surplus de fonctionnement de l'exercice 2011 | (58 250 \$) | 0 |

De plus, le sommaire de la situation financière pour 2011 nous apprend que l'avoir net des contribuables est de 4 107 312 \$ incluant un surplus accumulé non affecté de 142 071 \$.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011

Le rapport de nos vérificateurs, le cabinet de comptables **Raymond Chabot Grant Thornton**, pour l'exercice financier 2011, affirme que : «les états financiers consolidés donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.»

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014

| Immobilisations | 2012 | 2013 | 2014 |
|--------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| TRANSPORT | | | |
| Chemins municipaux | 20 000 \$ | | 75 000 \$ |
| LOISIRS ET CULTURE | | | |
| Centre communautaire | 21 000 \$ | 50 000 \$ | |
| Camping | | 10 000 \$ | |
| TOILETTE POUR LA MARINA | 10 000 \$ | | |
| TOTAL | 51 000 \$ | 60 000 \$ | 75 000 \$ |

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL 2012

| | Rémunération | Allocation | Total |
|----------------------------------|--------------|------------|-----------|
| Maire | 4 901 \$ | 2 451 \$ | 7 352 \$ |
| Conseiller(ère) | 9 040 \$ | 4 518 \$ | 13 558 \$ |
| Total pour l'ensemble du Conseil | 13 941 \$ | 6 969 \$ | 20 910 \$ |

RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2012

Les principales réalisations pour l'exercice en cours sont :

- la mise en œuvre du schéma de couverture de risques d'incendies
- l'élaboration d'une politique familiale et des aînés
- le contrôle de la vitesse dans le village
- la refonte du site internet de la municipalité
- le renouvellement des chaises et des tables de la salle communautaire
- la réalisation d'un parc d'enfants à la Halte des Zouaves et l'amélioration du parc de la salle communautaire
- l'aménagement intérieur de la Halte des Zouaves (exposition permanente et expositions temporaires)
- l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus et pour les employés
- la réfection des douches du camping

La saison 2012 du camping municipal se termine avec un surplus approximatif de 16 000 \$.

Enfin, l'évaluation foncière pour 2012 s'élève à 74 354 100 \$.

En ce qui concerne l'adjudication de contrats pour la période du 1^{er} novembre 2011 au 31 octobre 2012 vous trouverez, ci-dessous, la liste des contrats de plus de 25 000 \$:

| | | |
|-------------------------------|------------|---------------------------------------|
| Ministre des Finances | 73 571 \$ | Sûreté du Québec 2012 |
| MRC du Granit | 132 705 \$ | Quotes-parts 2012 |
| Germain Lapalme et Fils | 131 821 \$ | Aqueduc et égouts |
| Karl Beaulé et Julie Cloutier | 63 000 \$ | Achats des lots (14-10, 14-86, 14,87) |

ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2013

Les principaux projets à l'étude en 2013 seront la mise en place de services de proximité : bureau de médecin, magasin général coopératif et

analyse des besoins concernant une résidence pour personnes âgées. Bien sûr, nous devons aussi faire en sorte que notre réseau d'aqueduc et d'égouts fonctionnent adéquatement toute l'année.

En somme, le budget de l'année 2013 et le prochain plan triennal d'immobilisation seront élaborés en fonction des priorités déterminées par le Conseil dans la planification de son développement.

En conclusion...

Je peux vous assurer que la santé financière de la municipalité est excellente.

J'aimerais aussi profiter de l'occasion pour remercier chaleureusement les conseillères mesdames Martine Bastien, Marie Poissant Manning, Marie-Claire Thivierge et Claudette Grenier et les conseillers messieurs Germain Grenier, Luc Beaulé et Fernand Roy.

Finalement, les employés de la Municipalité qui travaillent consciencieusement au bien-être de notre collectivité méritent également toute ma reconnaissance.

Déposé ce 21 novembre 2012,

André St-Marseille, maire

ENTRETIEN HIVERNAL DES CHEMINS

- Du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement, il est interdit de stationner ou d'immobiliser votre véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7h et ce sur tout le territoire de la municipalité de Piopolis.
- Les bacs à ordures et de recyclage doivent être disposés de façon à ne pas obstruer le corridor de déneigement. Vous devez déposer vos

bacs dans votre entrée de cours et non pas sur l'emprise de la voie publique.

- Il est interdit de déneiger son entrée sur la voie publique. Cette pratique est dangereuse pour la circulation automobile, pour les employés et les équipements de déneigement de la Municipalité.

Nous vous remercions de votre collaboration et passez un bel hiver!

PATINOIRE MUNICIPALE

Dès que la température le permettra, la patinoire ouvrira ses portes.

Voici l'horaire pour la saison 2012-2013 :

Jeudi : 18 h à 20 h

Vendredi : 18 h à 22 h

Samedi : 13 h à 16 h 30 et de 18 h à 22 h

Dimanche : 13 h à 17 h

** Jours fériés et congés scolaires* : 13 h à 16 h 30 et 18 h à 22 h



***LA PATINOIRE SERA FERMÉE LE 25 DÉCEMBRE AINSI QUE LE 1^{ER} JANVIER.**

Le 7 janvier et le 11 mars 2013, c'est l'horaire du dimanche qui prévaudra.

À noter que cet horaire peut être variable dépendant de l'achalandage et, évidemment, de la température.

COLLECTE DES BACS DE RECYCLAGE ET D'ORDURES

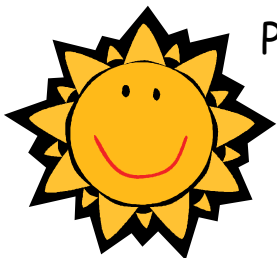
Le lieu d'enfouissement de nos déchets a changé. Depuis le 1^{er} novembre 2012, ils sont envoyés au Lieu d'Enfouissement Technique de l'Entreprise Valoris situé à Bury. Ce changement peut modifier l'heure de la collecte des bacs.



Afin de ne pas rater la collecte de votre bac à déchets (bac noir) ou de votre bac de matières recyclables (bac vert), il est nécessaire de prendre l'habitude de mettre vos bacs à l'entrée de votre cours (et non pas sur l'emprise du chemin) la veille de la collecte. Pour les commerces qui utilisent des conteneurs, il peut arriver que ces derniers soient vidés plus tôt qu'à l'habitude. Prévoyez donc d'y disposer vos ordures la veille.

Il faudra prévoir une période d'environ six mois avant d'établir une routine fixe de collecte. Durant cette période de transition, l'heure de la levée pourra varier.

SERVICE D'ANIMATION - ÉTÉ 2012



Pendant six semaines, dix enfants ont profité du service d'animation estivale de Piopolis en compagnie de leur monitrice Tournesol. Ils ont, entre autres, suivi des cours de kayak, des cours de soccer et ont fait une randonnée en ponton avec M. Roger Desbiens, que l'on remercie d'ailleurs. De plus, ils ont concocté des recettes santé avec l'équipe mobile du département de Loisirs de la MRC du Granit.

À la fin de l'été, les enfants, maquillés et jouant de leurs instruments de musique faits maison, ont fait une mini-parade dans le village. Les gens étaient invités à leur donner des sous lors de leur passage. Un montant total de 27,13\$ a été ainsi amassé grâce à la générosité des résidents du village. Cet argent a permis de payer en partie leur sortie de fin d'été au Centre équestre Le Vent du Sud. Les enfants ont eu droit à une visite de l'écurie, une promenade en carriole et une randonnée à cheval.

Un grand merci à Carol-Anne Roy alias Tournesol qui en était à sa troisième année comme monitrice au service d'animation estivale de Piopolis.

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR 2013

Voici les dates des séances du conseil qui se tiendront à l'édifice municipal le lundi à compter de 19h30 :

- 14 janvier 2013
- 4 février 2013
- 4 mars 2013
- 8 avril 2013
- 6 mai 2013
- 3 juin 2013
- 8 juillet 2013
- 5 août 2013
- 9 septembre 2013
- 7 octobre 2013
- 11 novembre 2013
- 2 décembre 2013



NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

| | |
|---|--|
| Ambulance | 9-1-1 |
| Bureau municipal | 819 583-3953 |
| Centre antipoison | 1 800 463-5060 |
| Centre hospitalier de Lac-Mégantic | 819 583-0330 |
| Hydro-Québec (panne et bris d'équipement) | 1 800 790-2424 |
| Info-santé | 1 800 583-2572 (jour) 1 800 827-2572 (nuit) |
| Maire de Piopolis | 819 583-3238 (maison) 819 582-9929 (cellulaire) |
| Police | 9-1-1 |
| Protection de la Faune | 819 583-3784 |
| Service d'urgence en sécurité civile (inondation, tremblement de terre, glissement de terrain, etc.) | 1 866 776-8345 |
| S.O.S Violence conjugale | 1 800 363-9010 |
| S.O.S. Braconnage | 1 800 463-2191 |
| Service d'incendie | 9-1-1 |
| Urgence-environnement | 1 866 694-5454 |
| En date du 29 novembre 2012 | |

LE PLUS BEAU CADEAU DE NOËL : LA PRUDENCE !



À la veille de la période des fêtes, le temps est propice pour penser sécurité et prudence. En ces temps de réjouissances, un fondue en famille contribue à réchauffer les cœurs. On mange, on parle, on rit; le réchaud s'éteint alors que le repas n'est pas encore terminé. On s'empresse de le remplir de nouveau. **JAMAIS!** Le réservoir chaud peut s'enflammer. On peut toujours refroidir le réservoir dans de l'eau froide avant de le remplir, mais il est beaucoup plus simple d'en prévoir un deuxième. Le coût est minime quand on pense à ce qui pourrait arriver!



Quoi de plus romantique et confortable qu'un feu dans l'âtre. En couple ou entre amis, il fait bon s'installer devant un feu de foyer ou près du poêle à bois. Avant de sortir la peau d'ours, assurez-vous de ne pas surcharger le foyer ! Avez-vous pensé à faire ramoner et inspecter votre cheminée par un spécialiste? L'accumulation de crésote dans la cheminée et les conduits constitue un risque d'incendie. Le pare-étincelles est-il bien installé? Une étincelle peut suffire à mettre le feu à la peau d'ours! Et les bas de Noël suspendus devant la cheminée peuvent aussi s'embraser facilement !



Pour ajouter à l'ambiance, on allume quelques chandelles. **Il ne faut jamais laisser des chandelles allumées sans surveillance.** Songez aux enfants qui peuvent être attirés par cette flamme vive. Vous avez un chat ou un chien : un coup de queue et la chandelle tombe sur le fauteuil ou dans les rideaux ! N'allumez jamais de chandelles près des rideaux ou de tout autre objet inflammable.



Le sapin de Noël est magnifique : lumières, décorations. Tout pour retomber en enfance. Si vous tenez absolument au sapin naturel, il faut toujours garder son pied humide. Ajoutez-y de l'eau tous les jours. Un sapin naturel peut prendre feu

rapidement au simple contact des lumières féeriques qui l'ornent, car elles dégagent de la chaleur. D'ailleurs, les lumières que vous avez achetées la semaine dernière sont-elles de faible puissance et conçues spécifiquement pour l'intérieur? **Ne laissez jamais le sapin allumé lorsque vous quittez la maison! Et éteignez-le toujours avant d'aller au lit!** Sitôt les fêtes terminées, dégarnissez votre sapin et sortez-le dehors! Le branchement de l'arbre est aussi à vérifier. On constate souvent que les prises de courant subissent une surcharge lorsqu'on y branche des éléments supplémentaires. Il est toujours bon d'avoir une barre d'alimentation sécuritaire bien en vue. Débarrassez-vous de la vieille rallonge qu'on fait courir sous le tapis!

Il est temps de partir pour la messe de minuit. Avez-vous éteint le feu, les chandelles, l'arbre de Noël? Bravo! Au retour, les cœurs s'embrasent et la fête continue! Joyeux Noël!

Sources : Ministère de la Sécurité publique
 Service prévention incendie



Sylvain Boulanger, technicien en prévention incendie de la MRC du Granit
Téléphone : 819 583-0181 poste 111 ou incendie@mrcgranit.qc.ca

PROGRAMME CHANGEZ D'AIR

Une subvention est disponible pour le remplacement d'appareils de chauffage (bois ou granules). Des remises de 400 \$ à 600 \$ pourront vous permettre de les mettre aux normes ou une remise de 100 \$ est disponible pour le retrait de votre appareil. Profitez-en!

Pour être admissible au programme CHANGEZ D'AIR!, il suffit de :

- Être un particulier (et non une entreprise) et d'habiter au Québec. Si vous habitez l'Île de Montréal, visitez le www.feuvert.org ;

- Être propriétaire d'un appareil de chauffage non conforme aux nouvelles normes environnementales. (Une personne éligible par adresse).

L'appareil à retirer ou à remplacer doit :

- Être situé dans votre résidence principale ;
- Être dédié au chauffage résidentiel (poêle, foyer, fournaise, chaudière ou foyer en maçonnerie) ;
- Ne pas être reconnu par les normes EPA ou ACNOR B415.1 en vigueur.

Répondre à au moins une des situations suivantes :

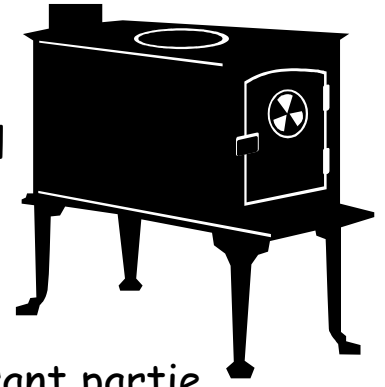
- Il s'agit d'un poêle installé avant 1990 ou d'une fournaise installée avant 2003 ;
- Il s'agit d'un poêle installé entre 1990 et 2009 ou d'une fournaise installée entre 2003 et 2011, mais l'équipement ne porte pas de plaque signalétique indiquant l'une des normes d'essais suivantes : US ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY ou CSAB415.1 ;
- Il s'agit d'un poêle qui possède des portes en fonte ou en acier pleines (pas de verre) ;
- Il s'agit d'un foyer de maçonnerie ;
- L'appareil ne possède pas de déflecteur perforé ou de déflecteur en dessous desquels sont positionnés des tubes d'acier perforés servant à injecter de l'air secondaire.

Par contre, il ne doit pas :

- Être situé dans une résidence secondaire ;
- Être situé dans un lieu non résidentiel (exemple : un garage) ;
- Être non fonctionnel ;
- Être un appareil de type décoratif.

Pour vous encourager à bénéficier du programme CHANGEZ D'AIR! voici ce dont vous pourrez bénéficier :

- 100 \$ si vous retirez un appareil qui n'est pas aux normes OU ;
- 400 \$ si vous remplacez* l'appareil par un appareil répondant aux normes et faisant partie de la liste des appareils admissibles OU ;
- 500 \$ si vous remplacez* l'appareil par un appareil de chauffage central répondant aux normes et faisant partie de la liste des appareils admissibles ;
- Jusqu'à 100\$ additionnels pour le changement du système d'évent lors d'un remplacement.



* NOTES :

1) Vous devez attendre la confirmation de votre admissibilité avant de compléter l'achat d'un appareil de remplacement chez un détaillant participant accrédité.

2) L'achat du nouvel appareil de chauffage DOIT être fait auprès d'un détaillant participant accrédité. Si l'achat est fait chez un détaillant non accrédité par l'AQLPA, gestionnaire du programme, vous ne serez pas admissible aux remises.

Pour des informations, téléphonez au 1 855 702-7573 ou visitez le www.changezdair.org

SOUPER-CAUSERIE DE NOËL

Un souper-causerie avec animation se tiendra à l'édifice municipal le vendredi 7 décembre à 17 h 30. Ce souper est organisé par l'AFÉAS et le Club du Bon Temps-FADOQ de Piopolis. Pour vous procurer des billets, contacter Carolle Fortier au 819 583-3238 ou Clémence G. Lafontaine au 819 583-3668. Coût par personne : 20,00\$. Bienvenue à toutes et à tous!

CONCERT DE NOËL

Le samedi 8 décembre à 20 h, Marie Michèle Desrosiers présentera son concert de Noël dans le cadre du Festival Saint-Zénon-de-Piopolis. Billets en vente au Magasin général au coût de 25 \$.

COMITÉ CULTUREL

Au printemps 2013, le Festival Saint-Zénon-de-Piopolis, organisme chapeauté par le Comité culturel de Piopolis, entreprendra sa 15^e saison d'activités. Au cours de ses quinze années, le Festival a attiré plus de 25 000 spectateurs, reçu 1 000 artistes et généré des revenus significatifs pour le village de Piopolis. Les commerces environnants, l'église St-Zénon et la population ont profité de cette belle activité culturelle qui s'est taillée une réputation enviable dans un milieu où les moyens financiers sont limités.

La prochaine année sera une année charnière pour le Festival qui peine à trouver de la relève pour poursuivre ses activités. En effet, depuis les débuts du Festival, quelques membres ont quitté le Comité pour diverses raisons et le comité a toujours réussi à combler ces départs. Cependant, la situation se corse puisque de plus en plus de bénévoles de la veille garde, celles et ceux qui sont là depuis près de seize ans et qui assument des responsabilités importantes, veulent céder leur place. Ce phénomène s'appelle «l'essoufflement», le pendant négatif de toute action bénévole. Le comité lance donc une invitation à toute personne ayant un intérêt pour la culture et désireuse de participer à la poursuite des activités du Festival à se joindre à l'équipe. Si vous avez le désir et le temps de vous impliquer dans notre belle communauté, il nous fera grand plaisir de vous accueillir parmi nous et de vous offrir la possibilité de découvrir de nouveaux horizons. Bonne Année 2013!

Charlotte Lavoie, présidente du Comité culturel de Piopolis Inc.

Tél : 819 583-3812

AFÉAS

Afin d'aider notre AFÉAS régionale, nous offrons des rallyes maison qui se vendent 10 \$. Si vous désirez vous en procurer, vous pouvez contacter Lucie F. Grenier au 819-583-4714.

Nous avons aussi quarante billets à 20 \$ à vendre dans le cadre d'un tirage pour financer l'AFÉAS provinciale. Le premier prix est de 10 000 \$. Tous les membres du conseil en ont en main. Soyons solidaires et qui sait la chance sera peut-être de votre côté.

Merci de votre collaboration!

Carolle Fortier présidente, Lucie F. Grenier secrétaire-trésorière et les administratrices Guyane Hamel, Jacinthe Lafontaine et Céline Turcotte.

CLUB DU BON TEMPS, FADOQ DE PIOPOLIS

Une nouvelle année est déjà à nos portes après un automne rempli de soleil. Une saison nouvelle est là avec de la neige et de nombreuses réjouissances. Que celle-ci vous comble de joie et d'instantanés mémorables.

De Joyeuses Fêtes à toutes et à tous,

Clémence G. Lafontaine, présidente

CONSEIL DE PASTORALE

Jocelyn Plante, curé de la paroisse, sera disponible pour visiter les personnes malades. Pour celles qui le désirent, contacter Fernande L. Arguin au 819-583-4611 ou Marie-Laure Lafontaine au 819-583-1806.

HORAIRE DES MESSES DU TEMPS DES FÊTES :

- **Messe de Noël** : Le lundi 24 décembre à 19 h
- **Messe du Jour de l'An** : Le mardi 1^{er} janvier à 9 h 30



Les membres du Conseil de pastorale offrent à tous leurs meilleurs vœux pour le temps des Fêtes et la nouvelle année.

Jocelyn Plante prêtre curé, Fernande L. Arguin présidente, Marie-Laure Lafontaine vice-présidente, Yvette J. Grenier secrétaire, Lucie F. Grenier et Pierrette Grenier.

NOUVELLES DE LA FABRIQUE

*1) Afin d'économiser sur le chauffage, nous avons amélioré l'isolation des murs extérieurs de la sacristie. Le travail a été effectué par Isolation Isabel le 12 novembre dernier.

**2) Depuis le début de novembre et pour toute la saison hivernale, la messe dominicale est célébrée une semaine sur deux en alternance avec la communauté chrétienne de Woburn. L'assistance étant plus nombreuse, la célébration eucharistique se tiendra dans l'église cet hiver.



***3) Concernant la Contribution volontaire annuelle pour une 3^{ème} année consécutive, nous avons dépassé \$20,000. Nous avons même dépassé l'objectif visé qui était de 20 500,00\$. Bravo à vous tous qui avez contribué ! Sachez que ce montant facilite grandement le travail des gestionnaires dans l'élaboration d'un budget équilibré. Reconnaissance à tous les sollicités (trices). Que le Seigneur vous bénisse et vous procure **PAIX** et **SANTÉ**.

****4) M. Steve St-Pierre, l'étudiant ayant obtenu l'emploi d'été à l'église dans le cadre du programme fédéral, avait bien avancé le registre des biens dans l'église et la sacristie en collaboration avec Mme Yvette J. Grenier, sacristine. Le document tant attendu par l'Assurance mutuelle des Fabriques a été complété et également remis au curé, au marguillier et aux gestionnaires lors de la réunion régulière du Conseil de gestion le 14 novembre dernier.

*****5) C'est lors du party de Noël à la salle paroissiale le vendredi 7 décembre que nous saurons qui héritera, parmi les 6 soumissions reçues à date, d'un ou des deux bancs provenant de la 1^{ère} église du Vieux Village. Vous avez encore jusqu'à 17 h le 7 décembre pour faire une soumission concernant ces 2 pièces d'antiquité de notre patrimoine religieux... Elles ont du vécu! Bonne chance!

*****6) Plusieurs personnes ont déjà fait parvenir leurs réponses concernant le rallye-maison. Le tirage des prix se fera également lors du souper de Noël le 7 décembre... Merci et bonne chance à vous tous.



En terminant tous les membres du Conseil de gestion et votre marguillier André Martel profitent de l'occasion pour vous souhaiter un Heureux Temps des Fêtes.

JOIE! PAIX! SANTÉ! et BONHEUR!

Diane Lafontaine, présidente du Conseil de Gestion



Cette brochure est imprimée sur du papier postconsommation à 100%
et traité sans chlore à 100%